



Communiqué

Pour diffusion immédiate
CNW Codes 35, 37

Dragage au quai de Rivière-du-Loup Le BAPE tient une séance publique d'information

Québec, le 30 mars 2022 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce le début de la période d'information publique sur le [Programme décennal de dragage d'entretien au quai de Rivière-du-Loup](#) et invite la population à une séance publique d'information qui se tiendra le mercredi 20 avril à 19 h, à la salle Lucien-Levesque de l'Hôtel Levesque, au 171, rue Fraser, à Rivière-du-Loup.

Au cours de cette séance, les citoyens pourront assister à une présentation de la Société des traversiers du Québec, l'initiateur du projet. Ils pourront poser des questions et obtenir des renseignements concernant le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur les rôles du BAPE.

Date : Le mercredi 20 avril 2022

Heure : 19 h

Endroit : Salle Lucien-Levesque
Hôtel Levesque
171, rue Fraser
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1E2

Aussi en direct sur le site Web et la page Facebook du BAPE



Où consulter la documentation sur le projet?

L'ensemble de la documentation est disponible en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#), sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ainsi que sur le [site Web du BAPE](#). Les documents peuvent aussi être consultés à la bibliothèque Françoise-Bédard, située au 75, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Rivière-du-Loup. Les citoyens peuvent également communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

Les citoyens, les groupes, les municipalités ou les organismes qui souhaitent que le BAPE fasse un examen public sur les aspects sociaux, écologiques et économiques du projet ont jusqu'au 29 avril 2022 pour faire une [demande de consultation publique ou de médiation](#) auprès du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux!



– 30 –

Source : Josiane Ouellet
Conseillère en communication
581 925-0658 ou 1 800 463-4732
dragagerdl@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca